

# RECOMPOSITIONS FAMILIALES EN SITUATIONS MIGRATOIRES

ADELINA MIRANDA

UNIVERSITÉ DE POITIERS

**RÉSUMÉ:** De nombreuses études sur les groupes domestiques migrants utilisent un schéma interprétatif articulé autour d'une sorte de confrontation entre les modèles familiaux de la société d'origine et ceux de la société d'accueil. Dans cet article, je propose d'adopter une conception dynamique qui consent de se distancer de cette vision culturaliste et de regarder les conjonctions et les disjonctions qui se produisent entre expérience migratoire et positionnement généalogique. Pour appréhender ces recompositions, je propose d'opérer un détour par les études des familles transnationales que j'ai réalisées en Italie ; par la suite, j'exposerai quatre cas de ceux que je définis comme des « événements familiaux ». Le premier événement que j'exposerai relate la manière dont les migrant.e.s décident de partir ou de rentrer au lieu d'origine en situant leur statut dans les rapports d'ascendance et de descendance ; le seconde porte sur les dynamiques qui induisent une redéfinition du rôle de l'ainé au lieu de départ ; le troisième approfondit les différentes formes de solidarité qui se créent au niveau transnational et le quatrième les ruptures intra-générationnelles qui peuvent s'opérer dans le contexte d'arrivée.

**MOTS CLÉS :** Famille, migration, événements familiaux, Italie, France

## FAMILY RECOMPOSITIONS IN MIGRATORY SITUATIONS

**ABSTRACT:** Many studies on migrant domestic groups use an interpretative scheme articulated around a confrontation between the family models of the society of origin and those of the host society. In this article, I propose to adopt a dynamic conception that consents to distance from this culturalist vision and I analyse the conjunctions and disjunctions between migratory experience and genealogical positioning. To understand these compositions, I describe four cases of "family events". The first relates the way in which migrants decide to leave or return to the place of origin in function their status in the relations of descent and descent; the second considers the redefinition of the role of the oldest at the place of departure; the third investigates the different forms of solidarity in the transnational networks, and the fourth the intra-generational ruptures that can occur in the context of arrival.

**KEYWORDS:** Family, migration, family events, Italy, France

Recibido: 11-07-2018/Aceptado: 09-11-2018

Cet article a comme objectif de discuter l'hypothèse selon laquelle étudier les migrations au travers du prisme de la famille contribue à mieux saisir le sens et la signification que les sujets attribuent à leur expérience migratoire. Cette proposition s'appuie sur une approche relationnelle et historicisée des migrations et s'intéresse, d'une part, à tous les sujets (migrant.e.s et non migrant.e.s, installé.e.s et de passage) impliqués dans les situations migratoires et, d'autre part, aux interactions entre les différentes sphères économique, culturelle, sociale, juridique etc.. Elle se nourrit également de l'apport anthropologique qui s'est toujours confronté « au difficile problème de la définition de la famille »<sup>1</sup>, qui a constaté que la « famille conjugale ne répond pas à un besoin universel »<sup>2</sup> et que des nombreuses institutions et croyances sont nécessaires pour former une famille et en assurer la reproduction<sup>3</sup>.

L'approche anthropologique, en dé-essentialisant la famille, a permis d'examiner la grande variété des articulations existant entre parenté et migrations<sup>4</sup>. Dans la vie quotidienne, au-delà de la distance qui les sépare, les migrant.e.s et les non migrant.e.s recomposent leurs devoirs, leurs engagements, leurs dettes morales et économiques ; les uns et les autres redéfinissent leurs obligations dérivées des liens de parenté, ce qui occasionne des solidarités mais également des conflits inédits. L'analyse de ces processus sollicite la déconstruction tant d'une vision andro-centrée que d'une vision adulto-centrée des migrations ; dépasser la première permet de considérer les conjonctions qui se créent simultanément entre sphères productive et reproductive, découlant de la division sexuelle du travail ; dépasser la seconde porte l'attention sur les négociations qui se créent entre parents et enfants mais également entre frères et sœurs<sup>5</sup>.

J'approfondirai ces problématiques en me basant sur les récits biographiques que j'ai recueillis en contextes nationaux et périodes différents de mon parcours scientifique.<sup>6</sup> En effet, l'approche biographique offre la base pour la constitution d'un espace réflexif<sup>7</sup> où

<sup>1</sup> HÉRITIER, Françoise, « Famille », in Bonté Pierre, Izard Michelle (sous la direction de), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, PUF, Paris, 1991, pp. 272-274

<sup>2</sup> LÉVI-STRAUSS, Claude, « Postface », in *L'Homme*, n. 154-155, avril-septembre 2000, pp. 713-720

<sup>3</sup> GODELIER, Maurice, « Systèmes de parenté et formes de famille », in *Recherches de Science Religieuse*, n. 3 2014, pp. 357-372.

<sup>4</sup> RAZY, Élodie et BABY-COLLIN, Virginie, « La famille transnationale dans tous ses états », in *Autrepart*, n°57-58, 2011, pp. 7-22.

<sup>5</sup> MIRANDA, Adelina, « Dynamiques de genre et de générations dans les familles transnationales », in *Lien social et Politiques*, n. 64, 2010, pp. 35-47; « Editorial. Femmes en migration. Travail, Famille », in *Revue Européennes des Migrations Internationales*, n. 31, vol. 31, n. 1, 2015, pp. 7-14.

<sup>6</sup> Les prénoms des interviewe.e.s ont été anonymisés.

<sup>7</sup> CATANI, Maurizio, MAZÉ Suzanne, *Tante Suzanne. Une histoire de vie sociale*, Les Méridiens, Paris, 1982 ; BERTAUX Daniel, *Les récits de vie*, Nathan, Paris, 1997 ; DELCROIX, Catherine, « Transmission de l'histoire familiale et de la mémoire historique face à la précarité », in *Migrations Société*, n. 21, 2009, pp. 143-157 ;

s'expriment les représentations que les sujets élaborent à partir des jeux/enjeux des échelles migratoires, des interconnections qui se créent entre facteurs structurels et subjectifs, entre “puissance d’agir” (*agency*) et assignation, entre les cycles de vie individuel et familial et les temporalités migratoires individuelles et familiales. Je propose d’appréhender ces dynamiques à travers le concept de « présence » élaboré par E. De Martino<sup>8</sup>; l’anthropologue italien considère que les sujets individuels, situés dans le temps et dans l’espace, sont agis et ils agissent sur le monde dans des conditions qui souvent sont instables et imprévisibles. Cette suggestion a été utilisée par de A. Signorelli<sup>9</sup> pour étudier l’expérience migratoire comme étant référée aux « conditions de l’existence » et notamment aux dynamiques culturelles qui s’activent dans les changements des rôles lors des mobilités spatiales. Considérer l’« horizon culturel », c’est-à-dire l’ensemble de valeurs et de significations qui, en relation aux divers contextes familiaux, sociaux, culturels et économiques, sont élaborées individuellement et collectivement, ouvre deux questions principales pour notre hypothèse de travail. Quelle signification les sujets confèrent à leur expérience migratoire en tant que membre d’une même famille ? Comment (et si) les expériences migratoires redéfinissent les formes familiales ?

Pour répondre à ces questions et saisir comment les familles régissent et réagissent aux circulations des leurs membres, nous devons intégrer le caractère relationnel, fluide et réversible de ces relations. De nombreuses études sur les groupes domestiques migrants utilisent un schéma interprétatif articulé autour d’une sorte de confrontation entre les modèles familiaux de la société d’origine et ceux de la société d’accueil en se basant sur une vision évolutionniste des cultures et des sociétés, articulée sur l’opposition tradition et modernité. Une conception dynamique<sup>10</sup> consent de se distancer de cette vision culturaliste et de regarder les conjonctions et les disjonctions qui se produisent entre expérience migratoire et positionnement généalogique (rapports de descendance, ascendance, collatéralité).

---

LECLERC-OLIVE, Michèle, « Les figures du temps biographique », *Cahiers Internationaux de Sociologie* , n. 104, 1998, pp. 97-120.

<sup>8</sup> DE MARTINO, Ernesto, *La fine del mondo. Contributo all’analisi delle apocalissi culturali*, Einaudi, Turin, 1977.

<sup>9</sup> SIGNORELLI, Amalia, *Movimenti di popolazione e trasformazioni culturali*, in Franco Barbagallo (sous la direction de), *Storia dell’Italia repubblicana*, Einaudi, Turin, 1995, pp. 610-623; *Migrazioni e incontri etnografici*, Sellerio, Palermo, 2006.

<sup>10</sup> BALANDIER, Georges, *Sens et puissance*, Presses Universitaires de France, Paris, 1971 ; PASSERINI Luisa, ARRIGHI, Giovanni, *La politica della parentela. Analisi situazionali di società africane in transizione*, Feltrinelli, Milan, 1976.

Pour appréhender ces recompositions, je propose, dans un premier temps, d'opérer un détour par les études des familles transnationales que j'ai réalisées en Italie ; par la suite, j'exposerai quatre cas de ceux que je définis comme des « événements familiaux ». En effet, l'événement, dans sa « dimension temporelle et aléatoire »<sup>11</sup>, peut être considéré comme étant une situation où « l'évidence habituelle de la compréhension est soudain suspendue ... (et) le sens devient incertain »<sup>12</sup>. Employé pour l'étude migrations/famille, le concept d'événement illustre ces moments d'incertitude qui accompagnent l'expérience migratoire et affectent les rapports de parenté. Leur analyse permet donc d'appréhender le sens et la signification que les migrant.e.s et non migrant.e.s attribuent à leurs (éventuels) repositionnements généalogiques et aux négociations qui se mettent en place. Le premier événement que j'exposerai relate la manière dont les migrant.e.s décident de partir ou de rentrer au lieu d'origine en situant leur statut dans les rapports d'ascendance et de descendance ; le seconde porte sur les dynamiques qui induisent une redéfinition du rôle de l'aîné au lieu de départ ; le troisième approfondit les différentes formes de solidarité qui se créent au niveau transnational et le quatrième les ruptures intragénérationnelles qui peuvent s'opérer dans le contexte d'arrivée.<sup>13</sup>

## 1. Franchir les limites de l'approche transnationale

Bien que l'étude de la parenté ait été fondamentale pour l'anthropologie, ce n'est qu'à partir des années 1990 que la famille est venue au-devant de la scène migratoire, notamment à partir des études sur le transnationalisme<sup>14</sup>. Elle est alors apparue comme une porte d'entrée pour comprendre comment les sujets dépassent les frontières nationales et ils/elles continuent à échanger entre eux/elles. A ce propos, il est significatif de souligner que cette attention a été fortement portée par les études sur les femmes migrantes et notamment par

<sup>11</sup> LECLERC-OLIVE, Michèle, « Les figures du temps biographique », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, n. 104, 1998, pp. 9.

<sup>12</sup> BENSA, Alban, FASSIN, Eric, « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain* [En ligne], 38 | 2002, mis en ligne le 06 mars 2007. URL : <http://terrain.revues.org/1888> pp. 5

<sup>13</sup> Ces exemples sont illustratifs de la façon dont la famille se remodelle dans les situations migratoires et sur comment les individus apprennent à utiliser les rapports de parenté, entre obligations et allégeances ; en aucun cas leur analyse est exhaustive d'un champ de recherche foisonnant.

<sup>14</sup> GLICK SCHILLER, Nina, BASCH, Linda, SZANTON BLANC, Cristina, « From Immigrant to Transmigrant: Theorizing Transnational Migration Source », in *Anthropological Quarterly*, Vol. 68, n. 1, 1995, pp. 48-63; LEVITT, Peggy, DE WIND, Josh, VERVOTEC, Steven, « International Perspectives on Transnational Migration: An Introduction », in *International Migration Review*, vol. 38, n. 3, 2003, pp. 565-575

celles qui laissent leurs enfants au pays d'origine. Les recherches que j'ai menées à partir des années 2000 sur les immigrées de pays du PECO en Italie a suivi cette tendance théorique<sup>15</sup>.

L'effondrement du régime communiste a déterminé une situation politique et économique constitutive de ces flux migratoires féminins mais les configurations familiales précédant les migrations sont un élément structurel pour saisir le sens que la dispersion occupe dans leur devenir individuel. Au début, les femmes ont considéré leur départ comme temporaire, une possibilité pour améliorer les conditions économiques personnelle et familiale, notamment suite à un divorce. En effet, si déjà avant le départ, le chômage personnel, combiné avec celui des autres membres de la famille, notamment des hommes, avait altéré les formes de solidarités existant entre générations ascendante, descendante et collatérale, le départ des femmes a déterminé une rupture dans ce système de relations. En général, les migrantes sont arrivées « seules » en Italie pour travailler à temps complet auprès des familles autochtones comme « *badanti* » (assistantes des personnes âgées), dans l'objectif de réduire leurs dépenses et de concentrer leurs efforts sur l'épargne. Cette recherche d'une meilleure condition financière a également déterminé une réorganisation des liens familiaux et elles ont dû apprendre à réordonner leurs rapports avec leurs parents à partir de leur nouvelle position.

De nombreuses études ont montré que malgré l'absence d'interaction quotidienne entre les membres d'une même famille, les liens affectifs, alimentés par la circulation d'informations et d'argent, sont devenus des principes régulateurs de ces champs migratoires<sup>16</sup>. La famille est élaborée comme un cadre qui, à travers les souvenirs et les affects, relie les lieux dispersés à partir des réseaux dans l'espace national et international, les rapports économiques entretenus au pays, le type de retour pratiqué et la place donnée aux souvenirs personnels dans la mémoire familiale. Ces reconfigurations ont été accompagnées par de nouvelles formes de cohabitation, d'obligation et d'échange intergénérationnelles. La plupart des immigrées ont gardé leurs responsabilités familiales et ont appris à agencer la distance

<sup>15</sup> MIRANDA, Adelina « Antropologia e Mediterraneo : storia di una relazione mutevole », in A. MIRANDA (sous la direction de) *Antropología del Mediterraneo*, Guerini, Milan, 2007, pp. 7-46.

<sup>16</sup> AMBROSINI, Maurizio, « Séparées et réunies : familles migrantes et liens transnationaux », in *Revue européenne des migrations internationales*, 2008, n. 24, pp. 79-106 ; RAZY, Élodie, « La famille dispersée (France/Pays Soninké, Mali). Une configuration pluriparentale oubliée ? », in *L'Autre*, n. 3, 2010, pp. 333-341 ; CORTES, Geneviève, « La fabrique de la famille transnationale. Approche diachronique des espaces migratoires et de la dispersion des familles rurales boliviennes », in *Autrepart*, n°57-58, 2011, pp. 95-110 ; BECK, Ulrich, BECK-GERNSHHEIM, Elisabeth, *L'amore a distanza. Il caos globale degli affetti*, Laterza, Rome-Bari, 2012; VERCHUUR, Christine et CATARINO, Christine, « Genre et migrations : la globalisation de la reproduction sociale et les foyers transnationaux », in Christine VERCHUUR et Christine CATARINO (sous la direction de) *Cahiers genre et développement*, n. 9, 2013, pp. 5-21.

physique et affective. Lors de nombreux témoignages recueillis, notamment auprès des femmes qui sont parties en laissant leurs enfants petits ou adolescents, elles ont souligné la difficulté à construire un lien qui ne passe qu'au travers de la sphère économique. Elles ont confirmé la souffrance et les tensions dérivées du fait de vivre leur « maternité à distance »<sup>17</sup>. En confiant leurs enfants à leurs mères (ou plus rarement à leurs sœurs), apparaissent des nouvelles formes de solidarité mais également de rupture entre les femmes qui restent et celles qui partent.

Sur le sillon de ces études réalisées sur les « familles transnationales », mes recherches ont restitué la complexité des relations familiales en contexte migratoire ; elles ont rapporté la manière dont les migrantes utilisent les informations et les ressources économique, sociale et culturelle dans leurs échanges, et ont confirmé que les familles peuvent constituer un support avant, pendant et après les migrations. Toutefois, elles m'ont permis aussi de constater les nombreuses limites qu'une telle approche laisse ouvertes<sup>18</sup>. Dans ce contexte, je voudrais rappeler le fait que la famille est regardée comme un réseau méso, permettant de mieux saisir les articulations entre les niveaux macro et micro. Mais la constatation que les migrant.e.s se déplacent en tant que membres d'un réseau familial<sup>19</sup> ouvre trois interrogations : la première est la polysémie du mot « réseau » qui finit pour recouvrir beaucoup de notions et par être employé comme synonyme de « groupe », « famille élargie » ou « sociabilité » etc.<sup>20</sup>; la deuxième est l'entremèlement avec d'autres réseaux qui nous permet de voir les liens de solidarité, de coopération, d'échanges de services et d'informations tissés par les migrantes avec des individus et des groupes n'appartenant pas à leur parenté<sup>21</sup>; la

<sup>17</sup> EHRENREICH, Barbara et HOCHSCHILD RUSSEL, Arlie (sous la direction de), *Global Woman : Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy*, New York, Henry Holt, 2002; PARREÑAS SALAZAR, Rhachel, *Servants of Globalisation. Women, Migration and Domestic Work*, Stanford, Stanford University Press, 2001; BALDASSAR, Loretta, « Ce «sentiment de culpabilité» », in *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 2008, n. 41, 15-37; BECERRIL Ofelia, « Migration saisonnière et maternité : les travailleuses agricoles mexicaines au Canada », in *Revue européenne des migrations internationales*, 2015, n° 31, pp. 103-120.

<sup>18</sup> WALDINGER, Roger, « « Transnationalisme » des immigrants et présence du passé », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 22 - n°2 | 2006, mis en ligne le 01 juin 2009, consulté le 22 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/remi/2817>; BOCCAGNI, Paolo, « Come si “misura” il transnazionalismo degli immigrati? Dalle teorie alla traduzione empirica: una rassegna metodologica », in *Mondi Migranti*, n. 2, 2007, ppp. 109-128; BONIZZONI, Paola, « Famiglie transnazionali e ricongiunte: per un approfondimento delle famiglie migranti », in *Mondi Migranti*, 2007, n. 2, ppp. 91-108

<sup>19</sup> RAMELLA, Franco, « Strategie sociali, famiglie e strategie migratorie » in Bevilacqua Piero, De Clementi Andreina, Emilio Franzina (sous la direction), *Storia dell'emigrazione italiana. Partenze*, Rome, Donzelli Editore, 2001, pp. 143-160; OLWING FOG, Karen, « Transnational » Socio-cultural Systems and Ethnographic Research: Views from an Extended Field Site », in *International Migration Review*, n. 3, 2004, ppp. 787-811.

<sup>20</sup> PICHÉ, Victor, « Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs », in *Population*, n. 68, 2012, 153-178 ; LEMERCIER, Claire, « Analyse de réseaux et histoire de la famille : une rencontre encore à venir ? », in *Annales de démographie historique*, n. 109, 2005, pp. 7-31.

<sup>21</sup> SIRNA, Francesca, « Piémontaises et Siciliennes à Marseille depuis 1945 : mobilité, réseaux et rapports de genre », in *Migrations Société*, n. 127, 2010, pp. 137-155.

troisième est l'absence d'attention à la coexistence de différentes configurations familiales en situation migratoire lorsqu'on regarde tant ceux et celles qui partent que ceux et celles qui restent.

## 2. Partir ou rentrer ?

Lorsque j'ai commencé ma recherche doctorale<sup>22</sup> en région parisienne sur les migrant.e.s de Casalvieri (un village entre Rome et Naples, qui a connu et connaît encore une longue histoire émigratoire), les personnes rencontrées évoquaient souvent leur village d'origine en faisant référence à la famille tout en soulignant leur appartenance à un champ migratoire étendu lié à la dispersion de leurs parentèles de par le monde. Au début, il m'est apparu difficile de comprendre le « sens de la famille » à laquelle les Casalvierani faisaient référence puisqu'au village il était presque impossible de trouver un foyer qui n'ait pas un membre installé à l'étranger. Par ailleurs, lorsque je rencontrais les Casalvierani la phrase « nous avons un sens différent de la famille que les Français » était récurrente, même lorsque la personne était divorcée ou mariée avec un Français. En effet, ce n'est qu'avec le temps que j'ai compris que la famille était une clef de lecture utilisée par les Casalvierani pour situer leurs parcours migratoires ainsi que les choix opérés individuellement et/ou par le couple à l'intérieur des contraintes et des obligations familiales. Les histoires de Carmela et d'Alessio me permettront d'illustrer comment les personnes que j'ai interviewées se pensaient et se racontaient à travers les relations familiales.

Carmela est née en 1928 à Casalvieri<sup>23</sup>. Son père avait émigré en région parisienne en 1894 et y était resté jusqu'à la Première guerre mondiale ; son beau-père avait essayé de traverser clandestinement la frontière italo-française plusieurs fois avant d'y parvenir en 1923, pour poursuivre son voyage jusqu'à la région parisienne. En 1939, Carmela épouse Donato qui, après quelques mois de mariage, est appelé à la guerre. Il rentre à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale pour partir comme mineur en compagnie d'un cousin de sa femme, qui avait regagné le village depuis les États-Unis, en 1947 en Moselle. En 1951, Donato retourne à Casalvieri pendant quelques mois et il repart en région parisienne avec son frère, le frère de Carmela et une dizaine d'autres villageois dans le cadre des accords bilatéraux signés à l'époque entre l'Italie et la France. Pendant 9 ans, Carmela reste dans la maison de ses beaux-

<sup>22</sup> MIRANDA, Adelina, *Migrants et non migrants d'un village italien*, L'Harmattan, Paris, 1996.

<sup>23</sup> J'ai interviewé Carmela la première fois en 1989, mais elle a été une interlocutrice précieuse jusqu'en 2008, année de son décès.

parents avant de joindre son mari avec ses trois enfants en région parisienne, où sa sœur s'était entre temps installée. Comme elle l'a expliqué « C'était mon beau-père et ma belle-mère qui portaient la famille ; ma belle-mère s'occupait de mes enfants tandis que j'étais aux champs. Moi, je travaillais dans les champs, je m'occupais des bêtes. ... On était organisés : mais, moi, je ne pouvais plus faire cette vie. Nous sommes venus car il y avait 9 ans que mon mari était en France. Avant, il était parti pendant 5 ans comme militaire. Mais alors, cette famille où elle va grandir? Moi toujours avec mon beau-père, car ma belle-mère était morte, à m'occuper de la maison et de tout ? » A son arrivée, elle va habiter dans une petite pièce en bois, une « maison dans laquelle même pas les cochons auraient dormi », louée par le mari auprès d'une villageoise. Lorsqu'ils trouvent une maison plus « décente », Carmela contribue à l'économie domestique : elle prépare à manger et lave le linge pour les villageois hommes arrivés seuls. En 1962, son époux meurt d'un accident du travail. Avec le temps, ses trois enfants se sont mariés avec des Italiens ou des descendants d'italiens. Carmela a vécu jusqu'à sa mort avec la famille de son fils aîné et ensemble ils ont investi dans un pavillon dans la région parisienne et une villa avec une piscine au village. Comme elle l'a répété plusieurs fois : « Je suis là où est ma famille ».

Alessio<sup>24</sup> est né en 1946 à Casalvieri et il est parti pour la région parisienne le 20 mars 1965 – il s'était marié deux mois auparavant - avec 6 autres villageois et son cousin. En 1967, son épouse et son premier garçon âgé de 5 mois le rejoignent. Le départ à l'étranger représentait un moyen tant pour améliorer sa situation économique que pour échapper au service militaire qui, à l'époque, était obligatoire en Italie. Il commence à travailler comme maçon dans l'entreprise d'un villageois avec l'objectif principal d'édifier une maison au village. « La maison de mon père était vieillie et elle n'était pas toute à lui, il y avait aussi son frère. Ils étaient deux frères. Nous, nous étions trois hommes et mon père ne pouvait pas faire une maison à chacun ». Son projet migratoire se concentre donc sur l'achat d'un terrain attenant la maison de ses parents, sur lequel il construit la maison. En 1980, au moment où le couple commence à envisager d'installer en région parisienne après la naissance d'une petite fille, les conditions de santé de ses beaux-parents se détériorent. Le couple décide alors de rentrer. « La situation nous a ramenés ici. Les parents de ma femme étaient très âgés et il était impossible de les laisser seuls. Elle avait un seul frère, mais il n'était pas marié. Il fallait qu'elle soit là. Nous n'avions pas le choix ». Au village, tandis que sa femme s'occupe de ses parents, Alessio ouvre une petite entreprise de maçonnerie tout en continuant à cultiver une

---

<sup>24</sup> Entretien réalisé en novembre 1989 à Casalvieri.

partie des champs hérités de son père. Toutefois, comme dans de nombreux cas, l'émigration a structuré les champs relationnels migratoires et même avec le retour Alessio continue à vivre dans des réseaux transnationaux reliant le village aux lieux internationaux et nationaux à travers la dispersion du groupe de l'enfance et notamment de la famille.

Les histoires de Carmela et de Alessio mettent en exergue que l'analyse des interactions qui se créent entre les membres d'une même famille doit tenir compte tant de l'appartenance de genre que du statut familial et, en même temps, de la façon dont les réseaux familiaux sont articulés avec les réseaux migratoires villageois<sup>25</sup>. L'histoire de l'émigration italienne a montré qu'il est impossible de les séparer ; les relations de solidarité entre les membres d'une même famille se placent à l'intérieur des réseaux villageois<sup>26</sup>. Ces études soulignent également que la famille n'est pas une construction rigide ainsi qu'elle était présentée par une certaine littérature sur la Méditerranée<sup>27</sup>. Comme l'a montré F. Piselli<sup>28</sup> dans son étude sur Montegrano (un village du sud de l'Italie fortement marqué par les migrations) les rapports de parenté s'ajustent aux situations migratoires et les migrants peuvent manipuler les règles traditionnelles pour parvenir à des objectifs personnels. Les résultats de cette recherche se rapprochent de ceux de J. Barou<sup>29</sup> sur les stratégies familiales des immigrés originaires d'Afrique sahélienne. L'auteur a constaté que dans ce contexte les réseaux ont considérablement évolué depuis les années 1960 et que désormais plusieurs modes de gestion de la vie familiale coexistent au sein de cette population, chacun s'efforçant de répondre à l'apparition de nouveaux facteurs susceptibles de remettre en cause les stratégies dominantes exercées jusque-là. En effet, comme le montrent les expériences migratoires de Carmela et Alessio, la valorisation du devenir de la famille nucléaire peut coexister avec le respect des règles traditionnelles dans les mêmes histoires collectives migratoires. Ces dynamiques sont constitutives du devenir d'un ethnoscapse qui, comme l'argumente Appadurai<sup>30</sup>, porte à voir comment les stabilités sont transpercées par le mouvement.

<sup>25</sup> RAMELLA, Franco, « Strategie sociali, famiglie e strategie migratorie » in Bevilacqua Piero, De Clementi Andreina, Emilio Franzina (sous la direction), *Storia dell'emigrazione italiana. Partenze*, Rome, Donzelli Editore, 2001, pp. 143-160.

<sup>26</sup> BEVILACQUA, Piero, De Clementi Andreina, Emilio Franzina (sous la direction de), *Storia dell'emigrazione italiana. Partenze*, Donzelli Editore, Rome, 2001.

<sup>27</sup> MIRANDA, Adelina (sous la direction de) *Antropologia del Mediterraneo*, Guerini, Milan, 2007, pp. 7-46

<sup>28</sup> PISELLI, Fortuna, *Parentela e migrazione*, Einaudi, Turin, 1981.

<sup>29</sup> BAROU, Jacques, « La famille à distance. Nouvelles stratégies familiales chez les immigrés d'Afrique sahélienne », in *Hommes et Migrations*, n°1232, 2001, pp. 16-25.

<sup>30</sup> APPADURAI, Arjun, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Payot, Paris, 1996.

### 3. La redéfinition de la place de l'aîné

La plupart des études sur les familles transnationales se concentrent sur la question de la séparation entre les parents (notamment les mères) et leurs enfants et n'exploront que rarement la spécificité des relations qui s'instaurent entre frères et sœurs en situation migratoire<sup>31</sup>. Et pour autant, les processus migratoires déterminent des négociations familiales entre parents et enfants mais également entre collatéraux<sup>32</sup>. Lors d'une recherche menée sur les phratries en situation migratoire<sup>33</sup>, j'ai pu constater que l'importance des transmissions et des ruptures à travers la filiation doit être articulée avec celle des transmissions et des ruptures au sein de la fratrie. Mieux : les frères et sœurs sont les référents à travers lesquels les sujets se définissent et se situent, et la réussite et la faillite des personnes qui partent est parfois le paramètre pour évaluer son propre devenir. Toutefois, comme l'illustrent les histoires de Mohamed et Ramzi, les migrations portent à une redéfinition des rapports entre les uns et les autres qui implique une reformulation notamment du rôle de l'aîné.

Mohamed<sup>34</sup> est né en 1956 dans la région de Marrakech et il est l'aîné d'une phratie composé d'une sœur et de 5 frères. Lorsqu'il commence l'école primaire, il est envoyé chez les grands-parents maternels où il reste jusqu'à l'âge 18 ans. Ensuite, il se transfère à Agadir où vivait sa famille. Il commence à travailler pour offrir les conditions matérielles nécessaires pour permettre à ses frères de terminer leur scolarité. Il a notamment soutenu son troisième frère, Ramzi, né en 1961, pendant ses études au Maroc et en France. Actuellement, Ramzi a une très bonne position économique en Suisse dont il a aussi obtenu la nationalité. Mais, comme il souligne Mohamed, « il n'est pas reconnaissant. Je l'accueille quand il vient, il m'accueille quand je vais en Suisse ; on va au café, on dîne, on déjeune ensemble, mais il fait de petits cadeaux, le chocolat pour les enfants. Il a une mentalité suisse, il n'a plus une mentalité marocaine. Je suis allé en Suisse, il a perdu nos coutumes et habitudes. » Ramzi n'entretient des relations qu'avec son autre frère, Abdullah, qui est également marié à une femme suisse, et lorsqu'il rend visite à ses parents avec son épouse suisse et ses deux enfants, il préfère loger à l'hôtel. La rupture affective entre Mohamed et Ramzi est fortement affectée

<sup>31</sup> ROSENTAL, Paul-André, *Les sentiers invisibles. Espace, famille et migration dans la France du XIXe siècle*, Éditions de l'E.H.E.S.S., Paris, 1999.

<sup>32</sup> Des études ont souligné le rôle de l'aîné comme « pivot » ou comme « passerelle » entre l'école et la famille aux lieux d'arrivée (cf. Perrégaux 2008, Vatz Laaroussi 2015) mais il n'existe pas une réflexion générale aux lieux de départ.

<sup>33</sup> MIRANDA, Adelina « Si proches, si éloignés: frères et sœurs séparés par les migrations », in *Migrations Société*, vol. 26, 2014, pp. 151-164.

<sup>34</sup> Entretien réalisé en avril 2013 à Agadir.

par la question économique : « Il n'aime ni prêter ni donner de l'argent. A l'occasion des fêtes, j'envoie un message et il me répond merci et quand il vient ici je le vois 1-2 heures ». Pour Mohamed, la cause n'est pas la migration en soi mais le fait qu'au travers d'elle, Ramzi remet en cause son rôle d'aîné. « J'ai bâti une maison, le gros-œuvre, 90% c'est moi ... mon père m'avait fait une promesse : je te donne la moitié, ils (les frères) ont refusé, on va séparer partie égale ». Toutefois, malgré la déception, il continue d'assurer son rôle d'aîné vis-à-vis des parents ; il se rend tous les jours chez sa mère dont s'occupe une de ses sœurs qui est divorcée et il la soutient économiquement.

Hamid<sup>35</sup>, né en 1966, est fonctionnaire à Agadir, marié depuis 2003, il a deux enfants et il est l'aîné de quatre frères et deux sœurs. « Quand j'ai eu ma licence en 1982, j'ai fait mon projet. Je suis devenu fonctionnaire : ce facteur m'a empêché de penser à partir ... En 1988 j'ai passé mon concours et j'ai réussi, j'ai fait le choix d'aller à la fac et mes copains à l'étranger ». Après la mort de son père, il assume son rôle de « chef de famille ». « J'ai fait le choix de m'installer chez ma mère, je fais le rôle de mon papa depuis sa mort. J'ai fait le choix de ne pas me marier jeune, pour aider mes frères, j'ai travaillé pour aider ... j'ai eu la charge de ma famille ». Hamid a épousé une femme choisie par sa sœur aînée selon les critères de la tradition (réputation de la famille et de la fille ainsi que les bonnes relations entretenues par les deux familles) et il vit dans le même immeuble que sa mère, avec une sœur mariée et sa famille, et un frère célibataire, dont s'occupe son épouse. Lorsqu'il rentre après le travail, il va voir d'abord « sa mère, l'embrasse et mange avec elle » et seulement après monte dans son appartement ; « je vais pour dormir avec ma famille. On vit ensemble ». Après la mort du père, il est devenu « le pilier qui manque » avec toutes les responsabilités financières : veiller à l'éducation de ses frères, résoudre les conflits, gérer les équilibres familiaux entre ceux qui sont restés et ceux qui sont partis. En effet, deux de ses frères se sont mariés avec des femmes anglaises ; Hassan, né en 1972, vit à Londres, et Rachid, né en 1975, à Manchester. Hassan, après avoir obtenu une licence en anglais, est allé travailler en Angleterre avec un de ses camarades et il s'est marié. Mais c'est surtout le projet migratoire de Rachid qui est source de conflit. « Il a fait un projet migratoire, il avait une licence en anglais, était en troisième année lorsqu'il m'a dit : "Je vais faire une formation professionnelle". "Comment, une formation ?". "Oui, je vais faire la restauration pour aller travailler dans un hôtel pour rencontrer une femme qui veut se marier avec moi". Moi, je ne voulais pas, mais ma maman m'a dit : "Tu le laisses faire ce qu'il veut, tu vas trouver une place dans la formation" [...]. Il a fait ses études, il a eu son diplôme, il est allé chercher son travail. Il a travaillé dans l'hôtel Mogador parce

<sup>35</sup> Entretien réalisé en avril 2013 à Agadir.

qu'ils ont des clients juifs et anglais, le directeur est un juif marocain. Il a fait pas mal de tentatives jusqu'au moment où il a rencontré elle, Caroline. 12 ans de différence ! Elle est née en 1963. Vous croyez que c'est un mariage d'amour ? Ça saute aux yeux ! Elle avait deux enfants, une fille et un garçon de plus de 20 ans, divorcée d'un cadre, issue d'une famille riche. Elle ne peut plus avoir d'enfants. Pourquoi se marier ? »

Dans des contextes fortement marqués par les migrations, les trajectoires des personnes qui restent sont aussi le fruit de projets et de stratégies mis en œuvre par les personnes qui partent. L'émigration, en tant que vecteur de transformations économiques, contribue à produire des changements dans la reproduction familiale<sup>36</sup> ; toutefois, le choix individuel de ne pas émigrer ne se base pas seulement sur le calcul économique mais également sur d'autres valeurs. Mohamed et Hamid ont assumé leur statut d'aîné, ont assuré l'assistance de leurs parents (notamment de la mère), ont aidé leurs frères à poursuivre leurs études. Mais, les recompositions familiales ont pris un sens différent.

Le cas de Mohamed confirme que, notamment dans certains contextes comme celui de certains pays africains, la migration participe à la mise en crise des rapports de pouvoir et particulièrement du pouvoir des aînés et du rôle qu'ils jouent dans le contrôle de la vie sociale<sup>37</sup>. Son histoire rend compte de l'enjeu de la dette intragénérationnelle et des conflits générés par des attentes morales insatisfaites dans le nouvel ordre morale économique créé par les migrations. Le manque de reconnaissance touche, comme le souligne Honneth<sup>38</sup>, aux liens affectifs unissant une personne à un groupe restreint, mais également à la réciprocité de ces liens basés sur la dimension économique. Le cas de Rachid démontre que la manière de gérer les stratégies matrimoniales au niveau familial peut constituer un moment de remise en cause de l'ordre traditionnel. Le mariage est, en effet, un tournant essentiel dans les transmissions familiales ; il marque la manière dont les rapports familiaux se restructurent avec la dispersion migratoire. Les personnes qui restent et qui assument leurs devoirs familiaux doivent agencer les départs des autres membres de la famille et les éléments étrangers que les migrations introduisent dans la tradition familiale.

<sup>36</sup> PHILIPPE, Antoine (sous la direction de), *Les relations intergénérationnelles en Afrique Approche plurielle*, 2007, [http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/divers09-03/010043129.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers09-03/010043129.pdf)

<sup>37</sup> GONZALES, Georges, « Migrations, nuptialité et famille dans la vallée du fleuve Sénégal », in *Révue européenne des migrations internationales*, n. 10, 1994, pp. 83-109.

<sup>38</sup> HONNETH, Alex, *La lutte pour la reconnaissance*, Cerf, Paris, 2010.

#### 4. La transmission des solidarités

Les études sur les migrations ouvrent un questionnement fondamental : comment se construit un sentiment d'unité familiale dans la séparation<sup>39</sup>? La perception d'appartenance à des familles dispersées s'inscrit dans les dimensions économiques mais également symboliques et émotionnelles. La recomposition des relations entre les générations implique tant une référence aux valeurs de la famille que leur restructuration, dérivée des nouveaux positionnements économiques et sociaux que chacun.e. Les logiques migratoires posent donc la question des multiples imbrications et articulations existant entre cycles de vie familiale et individuelle, entre parents et enfants mais également entre les membres d'une même fratrie. Dans les faits, les transmissions familiales s'organisent différemment<sup>40</sup> et oscillent entre deux pôles, l'un qui fait référence à la continuité intergénérationnelle et l'autre qui valorise les échanges intragénérationnelle, comme le démontrent les histoires de Fathia et de Farida.

Fathia<sup>41</sup>, née en Algérie en 1966, est arrivée à l'âge de quatre ans dans la région parisienne. Elle revendique une identité doublement ancrée, structurée entre la nationalité française et une identité culturelle berbère, résultant de son appartenance généalogique. Son père, né en 1925, est arrivé en France à l'âge de 22 ans et a épousé une femme du village née en 1937 ; la mère de Fathia, fille d'un imam, lorsqu'elle est arrivée en France a été traumatisée par les conditions de vie. Cadette d'une fratrie composée de 4 enfants, 2 filles et 2 garçons, l'un de ses frères est mort d'overdose en 1998. Le père a travaillé toute sa vie comme maçon et il a été logé dans un HLM de région parisienne. Après ses études, Fathia est devenue animatrice dans une école primaire. Les sœurs et son frère se sont mariés et elle est restée vivre avec ses parents. Etant la seule célibataire de la fratrie, elle s'occupe de ses parents âgés et notamment du père malade d'Alzheimer. « C'est une charge naturelle pour nous. Pour nous, c'est même pas une charge, en fait. C'est un comportement naturel. ... Je travaille, mais le matin avant de partir travailler je fais un peu le ménage, les choses les plus importantes (pour les parents) .... Après je fais un peu à manger, je promène leur chien dehors. ... Je pars travailler. Après, vers deux heures, y a une femme de ménage qui vient deux heures que je prends en charge moi financièrement. J'ai pris une aide-soignante qui vient laver mon père. Et après, le soir je rentre avec les courses, je vais promener le chien ». L'assistance aux parents

<sup>39</sup> BOUBAKRI, Hassan, MAZZELLA, Sylvie, « L'horizon transnational d'une famille tunisienne élargie », in *Autrepart*, 2011, n°57-58, pp. 111-126.

<sup>40</sup> BEAUD, Stéphane, « Les trois sœurs et le sociologue. Notes ethnographiques sur la mobilité sociale dans une fratrie d'enfants d'immigrés algériens », in *Idées économiques et sociales*, n.175, 2014, pp. 36-48.

<sup>41</sup> Entretien réalisé en région parisienne en janvier 2009.

âgés que Fathia assure quotidiennement se situe dans la transmission de la solidarité familiale intergénérationnelle. En effet, son père appartient à cette génération bien décrite par Sayad<sup>42</sup>: « Celui qui était en France était chargé de faire vivre toute la famille », dit Fathia. L'objectif paternel principal a été celui de construire un chez-soi au village mais il a également « marié ses frère et son père quand il a divorcé, et il a nourri sa famille ». Aujourd'hui, Fathia continue à entretenir ces formes de solidarités transnationales élaborée sur une forme d'assignation des migrants. « C'est une obligation. Une fois c'est un fils du frère (de mon père) qui s'est opéré. Là, j'ai une cousine qui a un cancer, j'ai eu l'obligation de la faire venir en France pour la soigner ». Les rapports familiaux se structurent donc autour des obligations. « Il y a toujours l'aide financière. Un cousin est décédé ça fait 15 jours ; mon père, il a dû envoyer l'argent pour qu'on lui ampute la jambe... c'est inconcevable, c'est inimaginable qu'on le fasse pas ... Je suis ici, j'ai un cousin qui a fait une dépression et la seule solution est de le marier, il y a une femme qui est pauvre, il faut payer le mariage, et c'est à toi... parce que je suis en France. »

Farida<sup>43</sup> est née en 1960 en Algérie, sa mère était maîtresse d'école et son père infirmier. Elle est la seconde d'une fratrie de 7 enfants : trois sont établis en Algérie, un frère vit au Québec, un autre en Hollande et la grande sœur en France. Farida arrive en France pour la première fois à l'âge de 2 ans ; elle y suit une partie des études, après elle repart en Algérie et continue ses études dans une institution scolaire française. Après le Bac, elle rentre en France, se marie et a deux enfants. Son époux, d'origine algérienne, décide d'aller vivre en Algérie, il ouvre une entreprise, mais ne parlant pas l'arabe et ne connaissant pas la société, les affaires tournent mal. Le couple rentre en France et s'installe dans la région parisienne où Farida commence à travailler pour une association. Lorsque ses parents sont tombés malades, l'assistance s'est fait d'une « manière naturelle ». « Nous, on s'est pas posé cette question. Nos parents nous ont inculqué ces valeurs, les plus âgés doivent prendre en charge. Ma mère et mon père c'est ma grande sœur (qui l'a fait), c'est fait naturellement, elle a laissé sa maison et elle est restée là ». En effet, la grande sœur et le frère aîné ont un rôle fondamental dans la gestion des liens transnationaux. « La séparation entre frères et sœurs, je ne l'ai jamais sentie, on est toujours ensemble, on forme une famille. Après le décès de mon père, mon frère a dit : les parents ne sont plus là, mais nous nous sommes là. On a fait une photo que nous, sans maris et enfants, mais nous on est là, on doit être solidaires cet esprit de famille comme nous l'on enseigné nos parents ... Toute décision familiale c'est lui (le frère aîné), il a pris le

<sup>42</sup> SAYAD, Abdelmalek, *L'immigration, ou les paradoxes de l'altérité*, De Boeck Université, 1992

<sup>43</sup> Entretien réalisé en en région parisienne en avril 2010.

relais de mon père et moi de ma mère ». Malgré la distance et la séparation, la famille reste importante au niveau économique ; lorsque Farida eu besoin d'argent, suite à ses mésaventures économiques, les frères l'ont aidée. Tous les ans, frères et sœurs se retrouvent en Algérie pendant les vacances et la communication est entretenue quotidiennement : grâce au téléphone, internet et Facebook, frères, sœurs, neveux et nièces s'appellent presque tous les soirs. « Les enfants sont en lignes, tous les jours ils sont connectés, tous les jours, tous les jours. Quand le fils de mon frère (ainé) vient ici (en France), il vient chez moi, il ne va pas chez l'oncle, les enfants sont toujours ensemble. » Comme elle le dit : « Moi, c'est la famille élargie : je suis très à l'écoute ».

Fathia et Farida racontent comment les solidarités entre frères et sœurs traversent différemment les champs migratoires. Leurs histoires permettent de constater que même lorsque les enfants sont nés dans un contexte migratoire commun, la transposition de l'expérience migratoire familiale reste toujours incertaine et soumise à des conditions impondérables : chacun.e se situe inégalement dans la « filiation migratoire ». Ce concept renvoie à la grammaire des relations qui se nouent entre les membres d'une famille et à la manière variable à travers laquelle les migrant.e.s se situent vis-à-vis des descendants, descendants et collatéraux. Cette construction, qui est tant symbolique qu'économique, s'élabore sur le type de reconnaissance du devenir individuel dans l'histoire migratoire familiale. Elle porte à des formes d'engagement différencié entre les générations au niveau économique mais également

## 5. Les ruptures intragénérationnelles

Regarder le phénomène migratoire à travers une perspective généalogique permet de faire deux constats majeurs : le premier est que la migration n'est pas toujours le fruit d'une solidarité familiale ; le second est que des ruptures peuvent s'opérer tout en vivant dans le même espace national. Les histoires de Said et de Ismail permettent de saisir ces articulations entre ruptures intragénérationnelles et migrations ainsi que les négociations qui se mettent en place entre les membres d'une même fratrie au lieu d'arrivée. Le départ des membres d'une même famille n'est pas toujours la conséquence d'une aide et d'un support. En effet, les migrations individuelles s'organisent souvent autour des indications, des renseignements et de l'entraide qui relient les membres d'une même fratrie mais elles peuvent aussi être le fruit de décisions parallèles qui provoquent ruptures et conflits, comme le montrent les histoires de Said et Ismail.

Said,<sup>44</sup> né à Agadir en 1966, est arrivé en Italie le 6 novembre 1990. Etudiant, il part à l'époque il n'y avait pas encore besoin de visa et, par ailleurs, grâce à l'entraide d'un villageois, il trouve facilement un travail comme vendeur dans un magasin dans la région de Naples, à Poggiomarino, une « ville marocaine ». Ensuite, il part pour travailler comme maçon au Nord de l'Italie. « Je suis parti car on gagne mieux au Nord. Il y avait un Tunisien qui est venu, qui cherchait des ouvriers, logement inclus. Je suis arrivé sur une montagne, il faisait froid. Je suis resté trois mois et je suis revenu à Naples ». Dans la région de Naples, il passe de petits boulots en petits boulots : il travaille en tant que garçon dans un café, en tant qu'ouvrier agricole, en tant que chauffeur, sans jamais être déclaré, mais également en tant que vendeur des cigarettes de contrebande. Comme Said le souligne « les gens me respectent et le travail il y en a toujours ici. Je ne suis jamais resté sans travail ». Toutefois, depuis son arrivée, il n'a jamais obtenu un permis de séjours. « Je suis là depuis 23 ans, mais je n'ai pas un permis de séjour. ... On m'a aussi demandé de l'argent pour faire les papiers ». Parti sans l'accord de ses parents, il a 4 frères et 2 sœurs et « personne a pensé à partir sauf moi. J'ai été stupide et je ne peux pas retourner. » Après une période où il a partagé un appartement avec différents villageois, aujourd'hui il vit seul. « Si je laisse le portefeuille à la maison, je suis sûr de le retrouver en rentrant. » Il parle de la nostalgie de sa famille, il dit appeler tous les jours sa mère et ses frères, mais il ne peut pas rentrer car il est sans papiers en Italie et il n'a pas refait son passeport marocain. « Au départ je pensais : je fais un peu d'argent et je rentre. Mais je ne suis plus rentré, mon passeport a pérîmé et je ne peux plus rentrer. ... Sans documents tu te sens rien. » Lors de la mort de son père n'a pas pu rentrer au Maroc et il ne connaît pas personnellement ses neveux et nièces. Lorsque son frère cadet, étudiant en architecture, insiste pour venir en Italie, en voyant qu'il n'arrive pas à la convaincre que la situation migratoire est difficile et, surtout, que sa situation économique ne lui permet pas de le soutenir, il le fait venir lors de la crise des ordures à Naples. Le frère, « *dégouté* », est reparti et a continué ses études en Algérie et ensuite il est parti aux États-Unis avec une bourse d'études.

Ismail<sup>45</sup>, né en 1975 à Casablanca, est l'avant dernier de 8 enfants ; il est arrivé en Italie en 1998. Il est parti parce que son « père était pauvre, vraiment pauvre » avec l'idée de rester une année, afin d'accumuler l'argent et rentrer. « J'avais qu'une idée dans la tête : l'Italie, l'Italie, l'Italie. Je pensais : j'arrive et je ramasse l'argent qui est par terre ». Cet imaginaire, élaboré à partir des récits des immigrés, avait guidé aussi le départ de son frère aîné. Mais quand Ismail sollicite son aide, celui-ci refuse. Il part donc clandestinement dans le coffre

---

<sup>44</sup> Entretien réalisé en mars 2013 à Naples.

<sup>45</sup> Entretien réalisé en mars 2013 à Naples.

d'une voiture, traverse les frontières espagnole et italienne et lorsqu'il arrive à Turin, il vit sa première déception. « J'ai vu les montagnes et j'ai compris que j'avais fait une erreur. Les galeries, la neige, le froid. J'étais mal. Je ne comprenais rien ». Son frère qui vivait à Turin depuis 1996 ne l'aide pas et il décide d'aller à Naples où vivent des amis ; en 2003, il obtient un permis de séjour de courte durée ; il rentre au Maroc pour la première et la seule fois depuis qu'il séjourne en Italie. La nostalgie est forte et les appels avec sa mère sont difficiles. « Ma mère me manque. Quand je l'ai au téléphone elle pleure, elle m'aime. Elle me dit si tu ne peux rien faire : rentre, qu'elle me donne l'argent Avant de mourir elle voudrait me voir ». Désormais, un sens d'échec accompagne son séjour en Italie où il passe d'un travail précaire à l'autre. « J'ai rien fait, mes frères se sont mariés, mais pour te marier il faut de l'argent, je ne peux pas me marier ». La crise et le coût de la vie rendent difficile la vie quotidienne et il est dans l'impossibilité d'envoyer de l'argent à la famille. Entre temps, un autre frère a traversé clandestinement la Méditerranée et il est arrivé à Lampedusa en 2013. Ils vivent ensemble dans la région de Naples dans une habitation précaire en compagnie de 4 autres Marocains. Ils partagent le loyer, les courses et font la cuisine à tour de rôle. C'est le seul membre de la famille avec qui il continue d'avoir des contacts. « Celui qui est à Turin a une position stable mais il n'aide pas les frères. Il dit qu'il me l'avait dit : pourquoi tu veux venir ? Nous nous étions fâchés. Il ne m'a pas aidé. Les frères ne sont pas comme les amis... Nous vivons séparés en Italie ».

Ces deux histoires nous invitent à considérer la mise en place de formes de solidarité sélective comme conséquence de l'adaptabilité des relations familiales aux situations migratoires. En effet, les histoires de Ismail et Said montrent que les parcours migratoires individuels se structurent différemment et engendrent des formes de cohabitations différentes. Les morphologies familiales sont multiples et réversibles tant pour ce qui concerne la cohabitation entre les parents et les enfants qu'entre les descendants et les collatéraux ; elles s'adaptent aux cycles de vie et aux phases migratoires de la famille nucléaire et élargie ; leurs configurations varient selon les apports économiques des uns et des autres et selon les modalités des rapports affectifs unissant les sujets. Comme le souligne Timera<sup>46</sup>, la migration peut participer à la promotion de l'individu mais également à des différenciations qui englobent une dimension compétitive et individualisante.

<sup>46</sup> TÎMERA, Mahamet, « Les migrations des jeunes Sahéliens : affirmation de soi émancipation », in *Autrepart*, 2001, n° 18, pp. 37-49.

## Conclusions

Les événements familiaux que nous avons analysés permettent de faire trois observations. La première est que la mobilité des membres d'une même famille n'est pas soumise qu'aux impératifs économiques : certains sujets partent, d'autres rentrent et d'autres encore restent à l'étranger pour assumer aussi leurs responsabilités familiales. De conséquence, pour analyser les différentes relations qui se créent entre migrant.e.s et non migrant.e.s, il faut intégrer la place accordée à la sphère affective dans l'élaboration des configurations transnationales. La seconde est que la présence à l'étranger des membres d'une même famille peut favoriser leur départ, mais également constituer un frein, notamment lorsqu'ils vivent dans des situations d'incertitude et rencontrent des difficultés à s'insérer sur le marché du travail légal. La troisième est que les migrant.e.s appartiennent à un « espace généalogique »<sup>47</sup>, c'est-à-dire un espace temporel, orienté et orientable, selon des valeurs changeantes. Selon cette perspective, le temps de la parenté est un « temps pensé », une sorte d'horizon culturel à l'intérieur duquel les sujets agissent pour le changement ou la continuité des règles.

Pour saisir comment la migration contribue tant au devenir individuel qu'au changement des formes familiales, il faut, d'un côté, considérer que l'espace généalogique en situation migratoire manifeste un constant ajustement des logiques individuelles et familiales insérées dans un contexte plus ample et, de l'autre côté, regarder le sens que les migrant.e.s attribuent à leur devenir tout en replaçant leurs parcours dans les structures des rapports sociaux, notamment les rapports sociaux de sexe et de classe. L'expérience migratoire, qui renvoie à la prise d'initiative individuelle<sup>48</sup>, repositionne les sujets dans l'espace famille. La subjectivité façonne les pratiques migratoires, les actions individuelles agissent sur le monde social et s'organisent en répondant à différentes valeurs relatives à la parenté et aux possibilités économiques. Bien sûr, l'équilibre entre les exigences personnelles et celles familiales assume plusieurs aspects et les diverses solutions adoptées restent toujours réversibles selon les cycles de vie individuel et familial.

En même temps, la construction des parcours migratoire<sup>49</sup> interroge la « liberté

<sup>47</sup> SOLINAS, Pier Giorgio, « Relations discrètes. L'affinité dans la transition démographique », in *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Italie et Méditerranée*, n°1, 2003, pp. 367-398

<sup>48</sup> BREDELoup, Sylvie, « L'aventurier, une figure de la migration africaine », in *Cahiers internationaux de sociologie*, 2008, n° 125, pp. 281-306 ; AGIER, Michel, « Penser le sujet, observer la frontière. Le décentrement de l'anthropologie », in *L'Homme*, 2012, n°203 - 204, pp. 51-75.

<sup>49</sup> CORTES, Geneviève, « La fabrique de la famille transnationale. Approche diachronique des espaces migratoires et de la dispersion des familles rurales boliviennes », in *Autrepart*, n°57-58, 2011, pp. 95-110.

migratoire » comme étant le simple résultat des actions individuelles. Elle dévoile les arrangements et les négociations qui se mettent en place entre générations et genres, le fonctionnement du marché du travail entre les lieux de départ et d'arrivé et leurs articulations avec les politiques migratoires. Les migrant.e.s produisent des interconnexions et discontinuités dans les champs migratoires et les attentes des membres d'une famille se combinent, se soutiennent ou rentrent en conflit en se en faisant référence à l'ensemble de valeurs et de significations. Pour déceler ces articulations, il est important de regarder simultanément les cycles de vie familial et individuel ainsi que les temporalités migratoires individuelles et familiales. Considérer tous les sujets impliqués dans les situations migratoires, les interactions et les interdépendances ainsi que les ruptures et les continuités qui se génèrent entre les différentes générations et au sein d'une même génération, entre ceux qui partent et ceux qui restent permet de saisir que la parenté n'est pas une simple structure hiérarchique et hiérarchisant les rapports à travers la position et les devoirs de chacun.e : il peut y avoir une adhésion aux valeurs de la famille, mais les règles peuvent également être changées.

Nous pouvons donc constater qu'il n'existe pas d'isomorphisme entre structures de parenté et formes migratoires et qu'il est fondamental de tenir compte de la simultanéité de divers modèles familiaux dans les mêmes configurations migratoires. La complexification déterminée par les mobilités nécessite de se détacher de la référence subjacente à une vision ethnocentrique de la famille nucléaire<sup>50</sup> sur laquelle s'articulent de nombreuses recherches. En effet, l'étude de la migration à partir de la parenté confirme le caractère variable de la famille dans l'espace et dans le temps. Dans une perspective anthropologique dynamique, les espaces généalogiques ne prennent jamais un aspect définitif : les sujets agissent en poursuivant des objectifs et des intérêts qui se modifient et s'adaptent aux réalités sociales, économiques et juridiques qu'ils rencontrent tout au long de leur parcours migratoire. Les familles se redéfinissent en fonction des situations migratoires et le mouvement entre divers ancrages (dont la valeur et l'intensité sont changeantes) ; ce qui rend difficile l'application d'un modèle explicatif articulé sur une vision unilinéaire du devenir familial des migrants.

<sup>50</sup> RAZY, Élodie, « La famille dispersée (France/Pays Soninké, Mali). Une configuration pluriparentale oubliée ? », in *L'Autre*, n. 3, 2010, pp. 333-341.